

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 341

Artikel: La "Semaine suisse" et les femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fonctionnaires internationaux », la durée des engagements, l'établissement de pensions de retraites; et pour le reste du problème, elle en a remis l'examen à une Commission, dont M^{me} Kluyver a encore été appelée à faire partie. Or, il nous faut songer, nous femmes, que l'élément féminin représente une proportion fort appréciable du personnel du Secrétariat, que toutes les décisions énumérées ci-dessus touchent aussi directement qu'une de nos lois cantonales sur l'enseignement vise nos femmes professeurs et institutrices, par exemple: cette seule comparaison permet de mesurer l'importance essentielle du travail accompli par la seule femme membre de la IV^{me} Commission.

* * *

Que nos lecteurs veuillent bien excuser ce que cette vue à vol d'oiseau du travail des femmes à la XI^{me} Assemblée a forcément d'incomplet et de superficiel. Mais, malgré tout, leur permettra-t-elle peut-être de se rendre compte d'abord, et c'est pour cela que nous l'avons écrite, de la valeur toujours plus grande de la participation féminine à ce Parlement international, et de la possibilité pour des intelligences et des capacités de premier plan, comme c'est le cas de certaines déléguées, de s'y faire apprécier à leur juste valeur. Et ensuite — et c'est là un élément de propagande qui ne sera pas pour nous déplaire — de constater que cette Société des Nations, si décriée dans certains milieux, ne passe point tout son temps en palabres et en fêtes, comme on feint parfois de le croire, et que nombreux et infiniment variés sont les problèmes auxquels elle s'attache, et qui, tous, lui permettent de réaliser cette coopération internationale, qui est un des meilleurs gages de paix pour l'avenir.

J. GUEYBAUD.

La „Semaine Suisse“ et les Femmes

800.000 femmes dépensent journalièrement 6 millions et demi de francs pour leurs achats de ménage.

Notre précédent numéro a déjà attiré l'attention de nos lectrices sur cette manifestation, qui se clôt précisément au moment où paraîtront ces lignes. Mais cet effort en faveur de notre industrie nationale serait bien peu de choses s'il devait se limiter exclusivement à la quinzaine pendant laquelle est intensifiée cette propagande, et doit, au contraire, être poursuivi toute l'année durant par celles qui ont à cœur de lutter contre le terrible chômage dont nous souffrons. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à publier encore aujourd'hui quelques extraits des articles qu'a bien voulu nous adresser, un peu tardivement seulement, le Comité de la « Semaine Suisse », en insistant une fois de plus sur le rôle de la femme comme acheteuse dans notre économie nationale: n'évalue-t-on pas à 6 millions et demi de francs la somme quotidiennement dépensée en Suisse par 800.000 femmes rien que pour leurs achats de ménage? Et cette puissance d'achat ne nous confère-t-elle pas aussi des responsabilités à l'égard des produits de notre pays?

(Réd.)

Le manteau de bain, produit suisse.

Les plages devenant chaque année plus nombreuses, l'industrie des manteaux de bain, elle aussi, a pris beaucoup plus d'importance. Il y a quelques années encore, les manteaux de bain étaient blancs et couvés d'après un patron; aujourd'hui leurs teintes sont variées, leur forme change; en un mot, ils sont devenus un article de mode. Ils font leur apparition en été, mais sont cependant un vêtement indispensable pendant toute l'année. Comme c'est le cas dans d'autres domaines, les couleurs ont pris, dans cette industrie également, une importance de premier plan. D'autre part, la possibilité de teindre le coton de façon à ce qu'il résiste au lavage et à l'influence de la lumière, a fortement contribué au succès du manteau de bain en couleur.

Pour la fabrication des manteaux de bain, on se sert de tissus de velours frotté qui absorbent rapidement l'eau. Depuis quelques années, au début de chaque saison, le canton de Glaris produit de nouvelles collections d'étoffes pour manteaux de bain, étoffes qui peuvent certainement prétendre à un bon rang en face de la concur-

rence de l'étranger. A côté des manteaux de bain, on fabrique également des linges de bain plus ou moins grands, et de teintes variées, avec ou sans bordures. Il convient d'ajouter encore à cette liste les linges de toilette, les tapis de bain qui tous sont fabriqués au moyen de ces tissus spongieux qui sont réputés comme étant très agréables.

L'industrie suisse des tapis en fibres de coco.

Il y a un demi-siècle encore, les tapis étaient un objet de luxe et ne se trouvaient que dans les milieux jouissant d'une certaine aisance; les tentures, sans lesquelles nous avons de la peine à nous représenter l'entrée d'une maison ou d'une pièce, étaient elles aussi fort peu répandues et ne pouvaient être achetées que sous une forme extrêmement simple. Celui qui en avait les moyens achetait des tapis en laine, tandis que les petites bourses ne pouvaient s'accorder que des nattes de paille ou de jonc. Ces nattes étaient fabriquées à domicile au moyen d'outils extrêmement primitifs, la plupart du temps par la population de campagnes éloignées de tout, qui exécutait ce travail pendant l'hiver.

Plus tard, quelques fabriques fondèrent des manufactures de tressage et de tissage de « chemins » en fibres de coco et de nattes, articles qui, parce que plus durables et plus agréables à l'œil, ont fini par remplacer tout à fait la paille et le jonc.

Les fibres de coco proviennent de l'enveloppe du fruit mûr des cocotiers de Ceylan et des Indes britanniques. Grâce à un séjour prolongé dans de l'eau douce, les fibres sont détachées de l'écorce et prennent un ton clair. Le filage est effectué à la main par les indigènes. Une fois tissé, le fil est vendu aux factories; il y est assorti, mis en ballots, puis est expédié dans différents pays.

Le transport en Suisse est effectué par voie maritime, par le canal de Suez, jusqu'à Anvers, de là par chemin de fer. Parvenu à la fabrique, le fil est de nouveau assorti, puis teint, mis en bobine et finalement transformé en nattes et en tapis. Auparavant, ces opérations étaient faites exclusivement à la main; maintenant, au contraire, ce travail est effectué entièrement à l'aide de machines et exige trois ou quatre fois moins de temps. Tandis qu'autrefois, seuls des articles simples pouvaient être produits, on a aujourd'hui des nattes et des tapis dont les projets sont dus à des artistes et qui sont en mesure de satisfaire les plus difficiles. La simplicité dans l'ameublement moderne a fortement favorisé l'industrie des tapis en fibre de coco, comme on a pu s'en rendre compte à la Foire d'échantillons de Bâle, et cet été même à la Woba.

L'utilisation du bois pour les appareils d'éclairage.

Dans ce siècle de l'électricité, il va de soi que le bois devait, lui aussi, être utilisé dans l'éclairage, car sa sobriété, la possibilité de l'adapter et de l'harmoniser à l'ensemble du mobilier de nos intérieurs, font de lui une matière première très recherchée. Les chandeliers de bois à ampoules électriques, notamment, se prêtent à merveille, soit comme forme, soit comme couleurs, à figurer dans nos appartements: lampes de travail, lampadaires, chandeliers, plafonniers, veilleuses, coiffeuses, etc., peuvent, en effet, être façonnés et polis de façon à répondre à tous les goûts et à trouver leur place dans tous les cadres. Ajoutons que ces appareils ne sont pas plus chers que les appareils de métal, qu'ils sont plus durables, et faciles à nettoyer. Et enfin, qu'une pléiade d'artisans tourneurs sont prêts, dans notre pays, à exécuter toutes les commandes des amateurs.

Où en sont les droits de la femme en Suisse

A Unterseen (Interlaken), la demande de neuf Sociétés féminines les plus importantes de la région de soumettre à l'Assemblée paroissiale le droit de vote ecclésiastique pour les femmes a été écarté sans autre, parce que, ont affirmé ces messieurs, qui le savent apparemment beaucoup mieux que les membres de ces neuf organisations féminines, cette demande ne correspond pas au désir des femmes... »

A Saint-Gall, tout l'effort actuel des organisations féministes porte sur l'obtention... du suffrage cantonal, ou même communal, direz-vous? Non, simplement sur la possibilité pour les femmes de pouvoir siéger comme membres assesseurs dans la Commission scolaire.